

C I L S S

COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL



PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR
DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

SECRETARIAT EXECUTIF



Burkina Faso



Cap-Vert



Gambie



Guinée Bissau



Mali



Mauritanie



Niger



Sénégal



Tchad

PROJET DIAGNOSTIC PERMANENT **PERMANENT DIAGNOSIS PROJECT**

REUNION DES EXPERTS SUR L'EVALUATION
DE LA SITUATION ALIMENTAIRE 1989/1990
ET LES PERSPECTIVES POUR 1990/1991
(Bissau, 12 au 15 Novembre 1990)

C O M P T E - R E N D U

PR/DIAPER/29/11/1990

ECA/D86/90

REUNION DES EXPERTS SUR L'EVALUATION
DE LA SITUATION ALIMENTAIRE 1989/1990
ET LES PERSPECTIVES POUR 1990/1991
(Bissau, 12 au 15 Novembre 1990)

C O M P T E - R E N D U

PR/DIAPER/29/11/1990

ECA/D86/90

Les 12, 13 et 15 Novembre 1990, s'est tenue à Bissau (République de Guinée-Bissau) sous l'égide du Projet CILSS/Diagnostic Permanent II, la réunion des Experts des Etats-Membres du CILSS, sur les bilans de la campagne agro-pastorale 1990/1991 et de la campagne de commercialisation 1989/1990, et sur les perspectives alimentaires 1990/1991.

Ont participé à cette réunion :

- les représentants de tous les Etats-Membres du CILSS
- les représentants des agences de Coopération Bilatérale et Multilatérale suivantes : Italie, OMS.
- les Experts du CILSS.

La liste des participants figure en annexe.

La séance d'ouverture a été présidée par Mr. Carlos CORREIA, Ministre du Développement Rural et des Pêches de la République de Guinée-Bissau, en présence de Mr Avito José da Silva, Ministre des Transports.

Tout d'abord, Mr. CORREIA, après avoir souhaité aux participants la bienvenue à Bissau, s'est félicité de la tenue régulière de ce genre de réunion qui demeure un cadre privilégié de concertation sous-régionale.

Ensuite, il a rappelé l'importance des bilans céréaliers dans le processus d'évaluation de la situation alimentaire. Abordant la situation de la présente campagne agro-pastorale en Guinée-Bissau, Mr. CORREIA a annoncé que la production céréalière attendue ne suffira pas pour couvrir les besoins nationaux. Il a indiqué que le recours à la Communauté Internationale sera nécessaire pour résorber le déficit estimé et pour constituer des stocks de sécurité.

Mr. CORREIA a enfin souhaité plein succès aux travaux des présentes assises.

Auparavant, Mr. BA Ibrahima Demba a rendu hommage à la disponibilité des autorités Guinéennes, et à leur foi inébranlable en la mission du CILSS.

Rappelant le contexte international actuel, Mr. BA a indiqué que les pays du Sahel n'auront d'autre porte de sortie que vers l'intégration régionale, à travers les échanges.

Ensuite, Mr. BA a précisé que la présente réunion constitue la préfiguration de la Charte de l'aide alimentaire adoptée à Bissau en 1990 par les Etats Sahéliens et la Communauté Internationale. Il a indiqué que la réunion devra donner la mesure de la volonté des Etats Sahéliens à respecter les dispositions de la dite Charte.

Evoquant la situation alimentaire au cours de la campagne de commercialisation 1989/1990, et les perspectives pour 1990/1991, Mr BA a mis l'accent sur les grandes disparités de consommation apparente par habitant.

Il a enfin souhaité que la transparence puisse guider les débats et que la présente réunion soit l'occasion de lever certaines équivoques et de répondre à certaines interrogations.

Poursuivant ses travaux, la réunion a mis en place le bureau suivant :

- Président : GUINEE-BISSAU (M. Nelson Gomes DIAS, Directeur Général du GAPLA)
- Vice-Président : BURKINA FASO (M. BADOLO Gaspard, Chef du Service des Statistiques Agricoles)
- Rapporteur : TCHAD (M. MOUGABE Lotard, Chef du Bureau des Statistiques Agricoles)

La réunion a ensuite adopté son calendrier de travail en même temps que l'ordre du jour suivant :

POINT 1 : Bilan de la campagne agro-pastorale 1990/1991

POINT 2 : Evaluation de la campagne de commercialisation 1989/1990 :
Présentation et analyse des bilans ex-post 1989/1990

POINT 3 : Evaluation de la campagne de commercialisation 1989/1990 :
Bilan de la campagne de commercialisation et analyse des politiques alimentaires mises en oeuvre.

POINT 4 : Les perspectives alimentaires 1990/1991 :

- Bilans prévisionnels 1990/1991
- Politiques envisagées pour la résorption des excédents/déficits

POINT 5 : Contacts bilatéraux entre délégations

POINT 6 : Etat d'amélioration de l'information pour le suivi de la situation alimentaire dans les pays du CILSS :

- Les enquêtes en milieu rural
- Le suivi des stocks des opérateurs économiques privés et publics
- Le suivi des zones à risques
- Le suivi des marchés de céréales.

Point 1. Bilan de la campagne agro-pastorale 1990/1991

L'ECA centrale a brièvement résumé le document proposé par cette équipe et portant le titre de ce point de l'ordre du jour.

Les représentants des Etats sont ensuite intervenus pour apporter compléments, correctifs ou remarques sur cet exposé.

Un certain nombre d'interventions visaient à actualiser les données qualitatives concernant le déroulement de la campagne.

Certaines délégations ont tenu à préciser les zones à risques de leur pays, mais en même temps ont souhaité qu'une meilleure définition soit apportée à ce concept.

Les interventions de certaines délégations ont souligné les différences entre les chiffres en leur possession et ceux des missions CILSS/FAO/Etats présentés dans le document.

L'ECA centrale a été invitée à s'expliquer sur ces remarques, puis un débat important a eu lieu au sein de la réunion, sur cette question.

Il ressort de ce débat :

- qu'il est anormal qu'il y ait des estimations CILSS/FAO différentes de celles des Etats étant donné que les missions CILSS/FAO se basent sur les données des dispositifs nationaux.
- que DIAPER est un Projet CILSS destiné à appuyer les pays dans l'élaboration des statistiques concernant la sécurité alimentaire en général, la production agricole en particulier.
- que la crédibilité des résultats des dispositifs nationaux repose entièrement sur la fiabilité et la transparence de la méthodologie statistique employée pour les élaborer.
- que les missions d'évaluation CILSS/FAO/ETATS arrêtent les prévisions de récoltes à une date fixée à partir des données collectées par les dispositifs nationaux à cette fin et que ces prévisions doivent rester valables jusqu'à l'estimation finale des récoltes.

Point 2. Evaluation de la campagne de commercialisation 1989/1990 :
Présentation et analyse des bilans ex-post 1989/1990

Après une présentation générale des bilans ex-post par l'ECA centrale et des commentaires des délégations, un débat général sur les différents postes du bilan s'est instauré.

Concernant les données démographiques, l'ECA Centrale a rappelé qu'elle travaille sur les données de base publiées officiellement à partir des recensements les plus récents ayant eu lieu dans les Etats. Ces données sont les effectifs au moment du recensement et les taux de croissance nationaux. Il a été précisé que les projections sont faites chaque année à la date du 30 Avril, correspondant au milieu de l'année considérée.

L'ECA Centrale a aussi rappelé que la méthode d'élaboration des bilans ex-post suppose que l'on adopte l'hypothèse la plus proche possible de la réalité pour tous les postes et que l'on calcule comme solde du bilan le poste : "Consommation apparente" qui, dès lors agrège les approximations effectuées sur les autres postes.

Certaines délégations ont fait remarquer que le poste "flux transfrontaliers" pourrait être très important, compte tenu de la longueur et de la perméabilité de leurs frontières et qu'il était malaisé de formuler des hypothèses concernant ces mouvements.

La réunion a conclu qu'il est de la plus haute importance d'effectuer d'urgence des investigations permettant de mieux appréhender ces flux dans les pays concernés.

Enfin, la réunion a débattu de la question de la responsabilité de la publication des bilans.

Etant donné que le CILSS est mandaté par les Etats-Membres pour présenter à la Communauté Internationale, à une échéance précise, un bilan chiffré de la situation alimentaire si les Etats "retiennent" l'information au delà d'une échéance compatible avec le travail technique de l'ECA du Projet Diagnostic Permanent, ils empêchent le CILSS de remplir le mandat qu'ils lui ont confié.

Il est donc nécessaire que l'on prenne conscience du danger que représente cette contradiction et que soit mise en place dès que possible, au niveau des Etats une structure de gestion de l'information sur la sécurité alimentaire permettant de transcender cette contradiction.

Point 3. Evaluation de la campagne de commercialisation 1989/1990 :
Bilan de la campagne de commercialisation et analyse des politiques alimentaires mises en oeuvre

Chacun des responsables des Offices Céréalières représentés, a exposé, le déroulement de la campagne dans son pays ainsi que les modalités de mise en oeuvre de la politique céréalière : politique de prix, promotion du stockage paysan ou coopératif, échanges triangulaires éventuels, aide alimentaire, etc.

Point 4. Les perspectives alimentaires 1990/1991

Les délégations des pays ont tour à tour présenté leurs bilans prévisionnels.

Les différents bilans dans leur globalité présentent un disponible alimentaire en dessous des besoins et laissent apparaître un solde négatif plus ou moins prononcé pour la plupart des pays.

Cette situation résulte d'une baisse significative de la production totale des pays du CILSS et il se dégage ainsi un déficit net important contrairement aux deux dernières campagnes où il existait au niveau de l'ensemble des pays un excédent.

Au niveau du bilan céréalier prévisionnel, certaines recommandations issues de la réunion de Niamey des 13 et 14 Novembre 1989 ont été rappelées :

- harmonisation de la présentation des bilans
- adoption par tous les Etats des mêmes taux de pertes et semences (15 % pour les céréales sèches, 45 % pour le riz)
- évaluation des stocks résiduels paysans par un dispositif d'enquête.

Point 6 : Etat d'amélioration de l'information pour le suivi de la situation alimentaire dans les pays du CILSS

L'ECA a rappelé qu'il s'agissait principalement de faire le point des différentes opérations menées, en particulier dans le cadre des programmes du projet Diagnostic/Permanent, pour améliorer l'information relative au suivi de la situation alimentaire dans les pays du CILSS.

Les représentants des pays ont alors fait le point des méthodologies utilisées dans les différentes enquêtes et évoqué les difficultés rencontrées.

Il ressort de ces exposés les points suivants :

- la prévision et l'estimation définitive des récoltes ont été faites sur la base d'un dispositif d'enquête agricole dans tous les pays du CILSS.
- Il n'existe pas dans les pays de dispositifs permanents de suivi des importations commerciales et des exportations officielles et non officielles et des stocks des opérateurs privés.
- Le suivi des zones à risques n'est réalisé en fait qu'au Mali, au Tchad et au Burkina Faso, mais est envisagé au Niger et au Sénégal.
- Le suivi des marchés céréaliers est déjà réalisé dans la majorité des pays du CILSS.
- Le concept des zones à risques doit être précisé.
- La nécessité d'introduire le volet ressources pastorales dans le suivi alimentaire.

Les débats ont ensuite porté essentiellement sur :

- les difficultés pour collecter les données sur les importations commerciales et les réexportations
- les difficultés rencontrées dans le traitement des données de l'enquête stocks paysans
- l'introduction du volet Elevage dans le suivi alimentaire.

RECOMMANDATIONS :

La Réunion des Experts Sahéliens pour l'Evaluation
de la Campagne Agro-Pastorale 1990/1991
et de la Campagne de Commercialisation 1989/1990
tenue à Bissau les 12, 13 et 15 Novembre 1990 Recommande :

1. Que les autorités politiques des Etats-Membres tiennent le plus grand compte des résultats chiffrés de prévision des récoltes issus des dispositifs d'enquête mis en place par les services nationaux de Statistiques agricoles.
2. Que les Etats-Membres communiquent au CILSS les informations relatives à la sécurité alimentaire qu'ils détiennent dans les délais compatibles avec les échéances qu'implique sa mission.
3. Que les Etats-Membres mettent d'urgence en place un dispositif approprié permettant l'évaluation des flux céréaliers trans-frontaliers de façon permanente ; ces Etats pourraient recevoir l'appui du Projet Diagnostic Permanent II.
4. Que les Etats-Membres mettent en place une structure centralisée de gestion de l'information pour la sécurité alimentaire.
5. Que les Etats-Membres mettent en oeuvre les recommandations des réunions précédentes, notamment celles relatives à l'harmonisation au niveau régional de la méthode d'établissement des bilans céréaliers : utilisation du même cadre, des mêmes coefficients de correction des données brutes, des anciennes normes officielles de consommation en attendant l'obtention au moyen d'investigations de normes plus actuelles, utilisation des résultats des enquêtes sur les stocks paysans.
6. Que les Etats-Membres et le CILSS fassent l'effort nécessaire pour assurer le suivi des ressources pastorales.

M O T I O N D E R E M E R C I E M E N T S

Les participants à la Réunion des Experts des Etats-Membres du CILSS relative à l'évaluation de la situation alimentaire 1989/1990 et aux perspectives pour 1990/1991 tenue à Bissau les 12, 13 et 15 Novembre 1990, adressent leurs sincères remerciements à son Excellence Joao Bernardo VIEIRA, Président de la République de Guinée Bissau, à son Gouvernement et au Peuple de Guinée-Bissau, pour l'accueil chaleureux dont ils ont été l'objet et toutes les facilités qui leur ont été accordées durant leur séjour.

LA REUNION

Bissau, le 15 Novembre 1990

LISTE DES PARTICIPANTS

NOM ET PRENOMS

ADRESSES

- | | |
|-----------------------------|---|
| 1. Nelson GOMES DIAS | D.G. GAPLA - MDRA Guinée-Bissau |
| 2. BADOLO Gaspard | SSA/DEP/MAE BP. 7010 Ouagadougou (B.F.) |
| 3. MOUGABE Lotard | Stastitique agricole BP 441- (Tchad) |
| 4. KABORE Henri | D.G. OFNACER - 01 BP 53 Ouagadougou 01 (B.F.) |
| 5. Théodore SAWADOGO | D.G. INSD - 01 BP 374 Ouagadougou 01 - (B.F.) |
| 6. Eva Vérona T.A. Ortet | DGFA-MDRP Praia (Cap-Vert) |
| 7. RODRIGUES Benvindo | EMPA C.P. 107 Praia (Cap-Vert) |
| 8. Victor BAHOU | DOP. Min. of Agriculture, BANJUL, The Gambia |
| 9. Yaya H. Jallow | DOP. Min. of Agriculture, BANJUL, The Gambia |
| 10. Philip J. DECOSSE | DOP. Min. of Agriculture/Gard Projet
University of Wisconsin, Gambia |
| 11. LOPES Ildo Afonso | MDRP - Guinée-Bissau |
| 12. BOISSY José | Ministère du Plan - Guinée-Bissau |
| 13. PEREIRA JOAO Anibal | MDRA/GAPLA, Guinée-Bissau |
| 14. Abdourammane DJALO | Informação Guinée-Bissau |
| 15. DEMBELE Amadou | DNSI - Bamako (Mali) |
| 16. CISSE Allaye dit Gouro | OPAM - Bamako (Mali) |
| 17. KONATE Siné | DNA - Bamako (Mali) |
| 18. ZEINI Ould Sidi Mohamed | Chef Service des Statistiques Agricoles
Nouakchott (Mauritanie) |
| 19. MOHAMED Ould Biha | Directeur PNM/VCT/Mauritanie |
| 20. Cne SEINI Hamadou | DGA/OPVN Niger |
| 21. Ali Akilou | DASE/MAE Niger |
| 22. IDE Adamou | SP/SAP Niger |

- | | |
|----------------------------|--|
| 23. NDIAYE Cheikh Ibrahima | DA/MDRH - Dakar (Sénégal) |
| 24. CISSE Moussa | CSA/PSA - Dakar (Sénégal) |
| 25. Abdoulaye MBAYE | DIREL/MRA, Dakar (Sénégal) |
| 26. IBRAHIM Saïd | ONC - BP 21 - N'Djaména (Tchad) |
| 27. Eddy ANDREONI | Coopération Italienne
Ouagadougou, (Burkina Faso) |
| 28. MERAZKA Abdelkrim | OMS/CILSS - Ouagadougou (Burkina Faso) |
| 29. GUIGMA Salif | DPP/CILSS - Ouagadougou (Burkina Faso) |
| 30. MBAYE YADE | PAROC/CILSS - Ouagadougou (Burkina Faso) |
| 31. BA Ibrahima Demba | Coordonnateur DIAPER - Ouagadougou (B.F.) |
| 32. BRILLEAU Alain | CILSS/DIAPER - Ouagadougou (Burkina Faso) |
| 33. COULIBALY Oumar | CILSS/DIAPER - Ouagadougou (Burkina Faso) |
| 34. DONDASSE Jean | Animateur DIAPER - N'DJAMENA (Tchad) |
| 35. KATCHE Illo | Animateur DIAPER - Bissau (Guinée-Bissau) |
| 36. Daniel MARTINET | Animateur DIAPER - Niamey (Niger) |
| 37. Moussa SAMAKE | Animateur DIAPER - Dakar (Sénégal) |
| 38. SY Adama | Animateur DIAPER - Bamako (Mali) |
| 39. NIATTA Mahamadi | CILSS/DIAPER - Ouagadougou (B.F.) |
| 40. SONGRE Hervé | CILSS - Ouagadougou (Burkina Faso) |

REUNION DES EXPERTS SAHELIENS POUR L'EVALUATION
DE LA CAMPAGNE AGRO-PASTORALE 1990/1991
ET DE LA CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION 1989/1990

(Bissau, 12 au 15 Novembre 1990)

C A L E N D R I E R

Lundi 12 Novembre 1990

- 15 H 00 : - Séance d'ouverture
- Mise en place du bureau, adoption de l'ordre du jour
- 16 H 00 - 18 H 00 : - Point 1.

Mardi 13 Novembre 1990

- 8 H 00 - 9 H 00 : - Point 2.
- 9 H 00 - 10 H 00 : - Point 3. (Burkina Faso, Cap-Vert, Gambie, Guinée-Bissau)
- 10 H 00 - 10 H 15 : - Pause
- 10 H 15 - 12 H 00 : - Point 3. (Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad)
- 15 h 00 - 16 H 30 : - Point 4. (Burkina Faso, Cap-Vert, Gambie, Guinée-Bissau, Mali)
- 16 H 30 - 16 H 45 : - Pause
- 16 H 45 - 18 H 00 : - Point 4. (Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad)

Mercredi 14 Novembre 1990

- Point 5.

Jeudi 15 Novembre 1990

- 8 H 00 - 10 H 00 : - Point 6. (Burkina Faso, Cap-Vert, Gambie, Guinée-Bissau, Mali)
- 10 H 00 - 10 H 15 : - Pause
- 10 H 15 - 12 H 00 : - Point 6. (Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad)
- 16 H 30 - 17 H 30 : - Conclusions et Recommandations
- 18 H 00 - : - Séance de clôture

D I S C O U R S

PRONONCE PAR MONSIEUR BA IBRAHIMA DEMBA,
COORDONNATEUR DU PROJET DIAGNOSTIC PERMANENT II

Monsieur le Ministre du Développement Rural et des Pêches,
Messieurs les Ambassadeurs,
Messieurs les Représentants des Agences Bilatérales et
Multinationales de Coopération,
Messieurs les Experts,
Mesdames, Messieurs,

Nous voilà, de nouveau, au rendez-vous, devenu maintenant traditionnel, des bilans de fin de campagne et des interrogations sur les perspectives de la situation alimentaire au Sahel.

Et nous nous retrouvons ici même à Bissau, où, il y a seulement quelques mois, s'étaient tenues, avec beaucoup de succès, la 9^e Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement des Pays Membres du CILSS, la 25^e Session du Conseil des Ministres du CILSS et la Conférence du Club du Sahel. Ceci témoigne, si besoin en est, de la disponibilité des autorités Bissao-Guinéennes, mais surtout, de leur foi inébranlable en la mission du CILSS, instrument de coopération sous-régionale.

Permettez-moi de leur rendre ici un hommage mérité, et de leur exprimer, au nom de Monsieur Ali DJALBORD DIARD, Secrétaire Exécutif du CILSS, l'expression de notre profonde gratitude pour avoir accepté d'accueillir notre réunion et pour toutes les facilités qui ont été accordées pour en garantir le succès.

Mesdames, Messieurs,

Notre réunion se tient dans un contexte mondial fort spécifique. La grave crise économique qui tenaille tous les pays, grands et petits, et les actuelles turbulences géopolitiques, enseignent à chacun, et chaque jour, que de plus en plus, il n'y a de place dans ce monde que pour les grands pays et les grands ensembles. C'est dire, que les Pays du Sahel, déjà suffisamment éprouvés par l'inclémence du climat, n'auront d'autre porte de sortie que vers une approche plus intégrative au niveau régional, de leurs politiques de développement. Singulièrement, c'est dire que des efforts particuliers doivent être déployés pour faire taire ou éviter les conflits, latents, ou ouverts, le long des frontières, ou à l'intérieur des pays, et s'orienter résolument vers une intégration régionale, à travers les échanges ; ceci, afin de réconcilier la réalité économique et ethno-culturelle de la région avec le découpage politique actuel.

Ceci nous conforte dans la conviction profonde que la sécurité alimentaire des populations de chacun de nos pays, doit être pensée, pour être mieux assurée et garantie, en terme de sécurité alimentaire sous-régionale. C'est dans ce sens que le CILSS, conscient de sa mission sous-régionale, tente d'aider les Etats membres, à parler le même langage et à se référer à la même syntaxe.

La présente réunion s'inscrit dans la dynamique, créée dans ce cadre depuis quelques années, pour promouvoir la concertation, la coordination et/ou l'harmonisation de politiques entre Etats membres du CILSS et entre ces derniers et leurs partenaires de développement.

Préparées par les missions conjointes CILSS/FAO/Etats et par les différentes réunions nationales de prévision de récoltes, d'établissement de bilans céréaliers ex-post et prévisionnels, les présentes assises sont la préfiguration de l'application de la Charte de l'Aide Alimentaire qui a été approuvée en Février dernier, ici même à Bissau, par les Etats Sahéliens et la Communauté Internationale.

La dite Charte, loin d'être un code international imposant par la contrainte, le respect des règles, des procédures et de modalités d'exécution strictes, se fonde sur l'acceptation, par les parties concernées, d'appliquer les principes d'une philosophie commune. Parmi ces principes, on rappellera ceux-ci : citation :

"Les Etats et institutions multilatérales donateurs, les Etats bénéficiaires, en collaboration avec tous les partenaires concernés par le développement, s'engagent à coopérer à l'évaluation de la situation alimentaire des pays du Sahel, afin que les décisions puissent être prises sur la base d'informations fiables et de prévisions crédibles, portant notamment sur les déficits et les excédents. De même, lorsque la situation appelle une aide d'urgence, ils conviennent de se communiquer sans délai les informations dont ils disposent pour faciliter la prise des décisions et la mise en oeuvre de l'action appropriée. Ils s'engagent à poursuivre leurs efforts pour améliorer la qualité des données au niveau national et régional. Ils s'engagent aussi à harmoniser et améliorer leurs critères d'appréciation". fin de citation.

Mesdames, Messieurs,

Assurément, la présente réunion est opportune : elle aura à se pencher sur le bilan de la présente campagne agro-pastorale, et sur le bilan de la campagne de commercialisation et réunira les éléments d'évaluation de la situation alimentaire 1990/1991. Elle devra donner la mesure de la volonté des Etats sahéliens à respecter les dispositions de la Charte de l'Aide Alimentaire.

Mesdames, Messieurs,

Les perspectives de récoltes pour la nouvelle campagne agricole ne sont pas mauvaises en général, eu égard à la série historique des productions sahéliennes. En effet, les prévisions faites courant Septembre-Octobre donnent une production céréalière de l'ordre de 7,5 millions de tonnes, soit une baisse de 5,7 % par rapport à l'an passé.

Un survol rapide des bilans prévisionnels provisoires montre que tous les pays du CILSS (excepté le Mali), connaissent un déficit brut, qui est important pour certains. Les importations commerciales projetées et les aides alimentaires programmées ne suffiront pas pour combler les déficits de certains pays comme le Niger, le Burkina Faso, le Tchad et la Mauritanie. Les besoins complémentaires semblent importants cette année. Du coup, la dépendance alimentaire du Sahel, notamment en riz et blé, s'accroîtra au cours de l'exercice 1990/1991 !

Mesdames, Messieurs,

La campagne agricole 1989/1990, s'était globalement soldée par une bonne production (8.010.000 tonnes qui constituent jusque là un record au Sahel, après la production de 1988/1989).

Cependant, le bilan ex-post révèle que plus de 1.290.000 tonnes de céréales ont été importées dont environ 250.000 tonnes en aide alimentaire.

La situation alimentaire au cours de la campagne de commercialisation 1989/1990 ne semble pas avoir été critique ; toutefois, au niveau de consommation apparente par habitant, il existe de grandes disparités, entre les valeurs prévisionnelles et les valeurs ex-post, de même qu'entre ces dernières et les normes officielles.

La présente réunion devra être l'occasion de lever certains équivoques et de répondre à certaines interrogations. Elle permettra aussi de faire le point sur les recommandations qui avaient été formulées à la dernière réunion sur les bilans tenue en Novembre 1989 à Niamey.

Parmi ces recommandations, il y'a entre autres, celles relatives:

- aux mesures législatives, administratives et financières, nécessaires pour promouvoir les échanges céréaliers bilatéraux ou triangulaires,
- à l'encouragement du stockage paysan,
- à la mise en place des systèmes d'information sur les marchés (SIM), en tant que moyen de régulation,

Mesdames, Messieurs,

En souhaitant pleins succès à notre réunion, je formule le voeu que la transparence sans demi teinte, inspirée de l'esprit de la Charte de l'Aide Alimentaire, puisse éclairer nos travaux.

JE VOUS REMERCIE.

TABLEAU N° 1 : RESULTATS DEFINITIFS DES PRODUCTIONS CERELIERES

CAMPAGNE 1989-1990

Unité : tonnes

	Mil/ Sorgho	Maïs	Riz paddy	Fonio	Autres céréales	Total céréales
Burkina Faso	1.640.495	256.913	41.841	12.422	-	1.951.671
Cap-Vert	-	9.714	-	-	-	9.714
Gambie	61.411	14.144	20.700	-	-	96.255
Guinée-Bissau	82.614	*	162.429	-	-	245.043
Mali	1.572.659	225.393	337.749	18.928	628 (1)	2.155.357
Mauritanie	125.079	2.663	55.067	-	-	182.809
Niger	1.599.766	2.604	70.863	226	12.900 (1)	1.686.359
Sénégal	765.751	131.407	168.227	1.402	-	1.066.787
Tchad	416.347	19.171	105.003	911	75.349 (2)	616.781
Ensemble	6.264.122	662.009	961.879	33.889	88.877	8.010.776

(1) Blé Berbere (74.899 t) + Blé (450 t)
 * La production de Maïs est incluse dans celle de Mil/Sorgho

TABLEAU N° 2 : PREVISION DE PRODUCTIONS CEREALIERES BRUTES
CAMPAGNE 1990/1991

Unité : Millier de tonnes

	Mil/Sorgho	Mais	Riz paddy	Fonio	Autres Céréales	TOTAL CEREALES
Burkina Faso	1514	217	43	14	-	1788
Cap-Vert	-	16	-	-	-	16
Gambie	56	15	21	-	-	91
Guinée-Bissau	64	23	160	-	(1) 3	250
Mali	1450	214	376	19	-	2058
Mauritanie	89	3	52	-	-	144
Niger	1548	3	73	-	(2) 10	1634
Sénégal	669	139	157	-	-	965
Tchad	455	31	60	1	(3) 58	605
Ensemble	5845	661	942	34	71	7551

Source : CILSS/FAO

(1) : Fonio. (2) : Blé. (3) : Berbere.

TABLEAU N° 3 : PRODUCTION CERALIÈRE COMPAREE DES CAMPAGNES 1982-1983 A 1990-1991

	Unité : Millier de tonnes										Taux %
	Campagne : 1982-83	Campagne : 1983-84	Campagne : 1984-85	Campagne : 1985-86	Campagne : 1986-87	Campagne : 1987-88	Campagne : 1988-89	Campagne : 1989-90	Campagne : 1990/1991	Camp. 90/91	
Burkina Faso	1210	1011	1119	1584	1925	1513	2101	1952	1788	91,6	
Cap-Vert	4	3	3	2	12	21	17	10	16	159,3	
Gambie	109	66	89	116	102	92	94	96	91	94,8	
Guinée-Bissau	132	132	165	180	200	231	225	245	250	102,0	
Mali	984	880	760	1669	1763	1637	2196	2155	2058	95,5	
Mauritanie	21	16	22	67	146	166	174	183	144	78,7	
Niger	1704	1747	1075	1834	1825	1434	2384	1686	1634	96,9	
Sénégal	766	517	706	1241	890	1054	867	1067	965	90,4	
Tchad	453	489	314	690	730	572	808	617	605	98,1	
ENSEMBLE	5383	4861	4253	7383	7593	6720	8866	8011	7551	94,3	

SOURCE : CILSS.